

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 11 (1986)
Heft: 4

Rubrik: Tziganes d'ici et d'ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tziganes

d'ici et d'ailleurs

■ La Suisse est propre en ordre, avec des lois hygiéniques, draconiennes et des patentés pour tout et pour rien ! Aucun citoyen suisse ne peut y échapper ! Même pour vendre une modeste tomme, vous devez être muni d'une patente. Si vous « oubliez » de la faire viser dans toutes communes où vous exercez, les amendes, assimilables à une forme fiscale, pluviotent ! Le soussigné paya d'ailleurs à plusieurs reprises des amendes d'ordre pour avoir omis de le faire. Une fois pour quatre peaux de lapin et une autre fois pour deux sacs de chiffons. A titre indicatif, ma patente fut augmentée à 400 % du tarif initial en 1984. De plus, pour en obtenir une, vous subissez toutes sortes de contrôles et il vous faut un passé sans tache.

Il est aussi curieux de voir le rôle des forces publiques. Ils sont toujours plusieurs à nous contrôler. Essayez de faire du camping sauvage avec des plaques suisses. Le résultat ne se fait pas attendre, les képis rappliquent à vitesse grand « V ». Dans une petite ville tranquille, il n'est pas possible au citoyen de recevoir des amis avec leur caravane dans un endroit discret car il se voit tout de suite amendé (150 fr.). Les exemples seraient multiples quant aux interventions de ceux-ci !

Les tziganes suisses, communément appelés les vanniers, comme les Bader, les Nobel, les Birchler et bien d'autres, sont chassés partout où ils essaient de s'arrêter. Règlements de police leur sont appliqués à la lettre. Pourtant, ils ont comme nous, sédentaires, un passeport à croix blanche, ils ont également accompli pour la plupart leur service militaire. Leur seule différence, c'est le voyage. S'ils font le moindre faux pas, ils se font vite remettre à l'ordre. Ils font penser à leur action à Zurich ! Il faut aussi parler de la peu reluisante activité de Pro Juventute à leur encontre !

Par contre les tziganes étrangers, avec de puissantes Mercedes et d'importantes caravanes, font ce qu'ils veulent. Ils débarquent en masse et s'imposent par la force. Ils sont parfois jusqu'à 500 répartis dans une centaine de véhicules. En ville, ils stationnent avec désinvolture et leur morgue est écoeurante. Les larcins sont multiples mais, pour eux, ça fait partie du folklore. Demandez aux gérants de magasins ce qu'ils en pensent ! Les personnes âgées craignent pour leur sécurité. Notre fameuse force publique tout à coup est inexistante.

(...) Après leur départ, immondices, papiers gras et excréments s'évacuent par camions par des employés communaux. Des champs de blé pillés, des champs de maïs piétinés et des prairies mutilées. Toute la communauté s'insurge contre cet état de fait mais que faire quand la force publique est impuissante à endiguer les débordements de ces gens ?

Les tziganes étrangers s'installent à un endroit où justement un panneau l'interdit puis, après quelques jours, s'en vont voir un peu plus loin et recommencent le même manège.

Cela dure depuis plusieurs années et chaque année ils viennent plus nombreux car le téléphone arabe fonctionne bien chez eux.

Que pensent les Suisses et spécialement les Vaudois qui sont chargés de lourds impôts et astreints à respecter la loi, alors que ces gens ne paient rien et ne respectent pas ladite loi ? Il est insultant pour le citoyen qu'une telle permissivité soit accordée à ces gens-là !

Toute la population aspire à la normalité et attend de nos politiques une attitude ferme et des mesures radicales.

Jean Grin,
Corcelles-près-Payerne